

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON**

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond le 10 novembre 2025 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Nancy Laliberté, conseillère du district 2
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents :

Monsieur Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois et rapport de délégation
- 2) Autorisation à payer : Facture de Marquage Traçage Québec
- 3) Autorisation à payer : Facture d'Excavation Danny Prévost Inc.
- 4) Autorisation à payer : Facture de PG Solutions
- 5) Autorisation à payer : Facture d'Infotech
- 6) Autorisation à payer : Facture de Gravière Bouchard Inc.
- 7) Autorisation à payer : Facture de Procamestrie
- 8) Autorisation à payer : Factures de Construction NEF Inc. (reporté)
- 9) Autorisation à payer : Facture de Promotek
- 10) Demande de moratoire de capital : emprunt lié au 225, rue Pope
- 11) Formation et compositions des comités (2025-2029) (reporté)
- 12) Nomination d'un.e maire.sse suppléant.e (reporté)
- 13) Changements à la liste de signataires des effets bancaires
- 14) Calendrier des séances du conseil de 2026
- 15) Nomination d'une personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
- 16) Dépôt du rapport d'audit de performance sur la consultation publique en urbanisme
- 17) Demande d'accompagnement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par le responsable du plan d'action - Rapport d'audit de la Commission municipale du Québec
- 18) Adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités
- 19) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

G. Avis de motion

- 1) Adoption du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

- 2) Adoption du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

H. Projets de règlements

- 1) Présentation et dépôt de projet de Règlement 389-2025 – Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 2) Présentation et dépôt de projet de Règlement 390-2025 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

I. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels
- 2) Demande de dérogation mineure 25-DM-04
- 3) Demande de dérogation mineure 25-DM-05
- 4) Demande de dérogation mineure 25-DM-06
- 5) Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'agrandissement d'une érablière
- 6) Recommandation du comité de toponymie – nomination d'un chemin municipal

J. Communications et vie communautaire

K. Travaux publics

- 1) Rapports d'activités
- 2) Achat et installation d'une génératrice (secteur des Trois-Mousquetaires - Johnville)

L. Sécurité publique

- 1) Rapports d'activités
- 2) Renouvellement d'entente : utilisation du lot 4 486 717

M. Bureau de projet

- 1) Étude géotechnique et environnementale : rue du Boisé
- 2) Installation de glissières de sécurité – chemin Labonté
- 3) Travaux d'aménagement : projet Les Sentiers du Pont Couvert
- 4) Analyse préliminaire de faisabilité : relocalisation du site du dépôt à neige usée du secteur de Cookshire
- 5) Acception d'une offre d'achat : lots 6 654 853 et 6 544 854

N. Varia

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par la mairesse et présidente d'assemblée

La mairesse souhaite la bienvenue à tous. Le greffier-trésorier par intérim note la présence de l'ensemble des membres du conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2025-11-0474

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Annie Guillemette et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2025

Résolution 2025-11-0475

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

Aucune question n'est posée.

E. Correspondance

Le greffier-trésorier par intérim informe les membres du conseil de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

F. Administration générale et financière

1) Comptes du mois

Résolution 2025-11-0476

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 10 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu'il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim a déposé son rapport de délégation, conformément au Règlement 372-2025 ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Annie Guillemette, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu, d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Autorisation à payer : Facture de Marquage Traçage Québec

Résolution 2025-11-0477

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Marquage Traçage Québec de 17 763,48 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Autorisation à payer : Facture d'Excavation Danny Prévost inc.

Résolution 2025-11-0478

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Excavation Danny Prévost inc. de 43 039,74 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Autorisation à payer : Facture de PG Solutions

Résolution 2025-11-0479

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement

de la facture de PG Solutions de 14 284,49 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Autorisation à payer : Facture d'Infotech

Résolution 2025-11-0480

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement de la facture d'Infotech de 29 092,13 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Autorisation à payer : Facture de Gravière Bouchard inc.

Résolution 2025-11-0481

Il est proposé par Jennifer McMullin, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Gravière Bouchard inc. de 22 405,19 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Autorisation à payer : Facture de Procamestrie

Résolution 2025-11-0482

Il est proposé par Annie Guillemette, appuyé par Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Procamestrie de 10 054,48 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Autorisation à payer : Factures de Construction NEF inc.

Le point est reporté.

9) Autorisation à payer : Factures de Promotek.

Résolution 2025-11-0483

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Promotek au montant de 17 035,85 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Demande de moratoire de capital : emprunt lié au 225, rue Pope

Résolution 2025-11-0484

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton cautionne un emprunt pour la propriété cis au 225, rue Pope ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme emprunteuse, Cookshire-Eaton Innovation inc., demande aux Caisses Desjardins un moratoire de remboursement de capital pour la période allant du mois de décembre 2025 au mois de février 2026 ;

CONSIDÉRANT QU'une résolution de la Ville appuyant la demande de moratoire est demandée ;

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Nancy Laliberté et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton appuie la demande de moratoire de remboursement de capital de Cookshire-Eaton Innovation inc. pour la période allant de décembre 2025 à février 2026, auprès des Caisses Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Formation et compositions des comités (2025-2029)

Le point est reporté.

12) Nomination d'un.e maire.sse suppléant.e

Le point est reporté.

13) Changements à la liste de signataires des effets bancaires

Résolution 2025-11-0485

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Nancy Laliberté et résolu qu'à compter du 10 novembre 2025, tous les chèques et ordres de paiement de la Ville de Cookshire-Eaton soient tirés au nom de la municipalité et signés par monsieur la mairesse Daphné Raymond et par la trésorière, Madame Jessica Shank ;

QU'en cas d'absence ou d'incapacité de la trésorière, par monsieur le directeur général par intérim, Jean-Charles Bellemare;

QUE la présente annule toutes les autorisations précédentes de même nature et pour les mêmes objets;

QUE cette résolution soit transmise à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Calendrier des séances du conseil de 2026

Résolution 2025-11-0486

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Annie Guillemette et résolu que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 soit décrété comme suivant :

CALENDRIER DU CONSEIL 2026			
MOIS	DATE	JOUR	EXCEPTIONS
Janvier	12 janvier 2026	2e lundi *	Retour des fêtes
Février	2 février 2026	1er lundi	
Mars	2 mars 2026	1er lundi	
Avril	7 avril 2026	1er mardi *	Lundi de Pâques
Mai	4 mai 2026	1er lundi	
Juin	1er juin 2026	1er lundi	
Juillet	6 juillet 2026	1er lundi	
Août	3 août 2026	1er lundi	
Septembre	8 septembre 2026	1er mardi *	Fête du travail
Octobre	5 octobre 2026	1er lundi	
Novembre	2 novembre 2026	1er lundi	
Décembre	7 décembre 2026	1er lundi	

QU'avis public du calendrier des séances soit donné conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Nomination d'une personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Résolution 2025-11-0487

Il est proposé par Jennifer McMullin, appuyé par Nancy Laliberté et résolu que, conformément à l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, la responsabilité de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels soit déléguée à M. Jean-Charles Bellemare, directeur général et greffier-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Dépôt du rapport d'audit de performance sur la consultation publique en urbanisme

Résolution 2025-11-0488

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Nancy Laliberté et résolu, que les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton prennent acte du dépôt du rapport d'audit de performance sur la consultation publique en urbanisme, comme transmis par le greffier-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Demande d'accompagnement au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation par le responsable du plan d'action - Rapport d'audit de la Commission municipale du Québec

Résolution 2025-11-0489

CONSIDÉRANT QU'un plan d'action permet d'entreprendre de façon structurée la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport d'audit portant sur la consultation publique en urbanisme, lequel a été publié par la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec en octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton peut demander que le responsable du plan d'action qu'elle a désigné soit accompagné par la Direction régionale de l'Estrie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'élaboration et la réalisation de ce plan d'action;

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

DE demander à la Direction régionale de l'Estrie du MAMH d'accompagner le responsable du plan d'action désigné par la Municipalité pour l'élaboration et la réalisation du plan d'action.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Adhésion annuelle à la Fédération québécoise des municipalités

Résolution 2025-11-0490

Il est proposé par Jennifer McMullin, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE les membres du conseil municipal autorisent le renouvellement de l'adhésion de la Ville à la Fédération québécoise des municipalités au montant de 5 931,26 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

En conformité avec les articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, lesquels stipulent que les membres du conseil municipal doivent, déposer une déclaration divulguant ses intérêts pécuniaires dans les 60 jours qui suivent la proclamation de leur élection, le greffier-trésorier par intérim, M. Jean-Charles Bellemare, atteste que les membres suivants du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton ont déposé leur déclaration écrite mentionnant l'existence de leurs intérêts pécuniaires :

NOM	POSTE
Daphné Raymond	Maire
Jean-Marc Dickenson	Conseiller district 1
Nancy Laliberté	Conseiller district 2
Annie Guillemette	Conseiller district 3
Marcel Charpentier	Conseiller district 4
Jessica McMullin	Conseiller district 5
Josée Pérusse	Conseiller district 6

G. Avis de motion

- 1) Adoption du Code d’éthique et de déontologie des élus municipaux

Résolution 2025-11-0491

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Jennifer McMullin qu’à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, le *Règlement 389-2025 concernant le Code d’éthique et de déontologie des élus municipaux* sera adopté.

Ce règlement vient prévoir les principales valeurs de la Ville en matière d’éthique et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d’une personne à titre de membre du conseil, d’un comité ou d’une commission de la Ville ou, en sa qualité de membre du conseil de la Ville.

- 2) Adoption du Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux

Résolution 2025-11-0492

AVIS DE MOTION est par la présente donné par Josée Pérusse qu’à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal, le *Règlement 390-2025 concernant le Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux* sera adopté.

Ce règlement vient énoncer les principales valeurs éthiques de la Ville et les règles déontologiques qui doivent guider la conduite de ses employés.

H. Projets de règlements

- 1) Présentation et dépôt de projet de *Règlement 389-2025 – Code d’éthique et de déontologie des élus municipaux*

Résolution 2025-11-0493

Le projet *Règlement 389-2025 concernant le Code d’éthique et de déontologie des élus municipaux* est présenté et déposé par la conseillère Jennifer McMullin.

- 2) Présentation et dépôt de projet de *Règlement 390-2025 – Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux*

Résolution 2025-11-0494

Le projet *Règlement 390-2025 concernant le Code d’éthique et de déontologie des employés municipaux* est présenté et déposé par la conseillère Josée Pérusse.

I. Aménagement et urbanisme

- 1) Rapports mensuels

Aucun rapport n’est déposé.

- 2) Demande de dérogation mineure 25-DM-04

Résolution 2025-11-0495

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure au règlement de lotissement 319-2023 a été demandée par le propriétaire de l'immeuble cis au 45, chemin Jordan Hill ;

CONSIDÉRANT QUE la demande entraîne les éléments dérogatoires suivants :

- Les terrains auraient un frontage de 22,23 mètres et 18 mètres respectivement, alors que le règlement exige un minimum de 25 mètres de frontage pour un terrain partiellement desservi (1 seul service, soit aqueduc ou égout sanitaire) ;
- Les terrains auraient également des superficies dérogatoires, avec 1095,6 mètres carrés et 927,1 mètres carrés, alors que le règlement exige un minimum de 1 500 mètres carrés par terrain.

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Comité consultatif en urbanisme est de refuser la demande, considérant qu'aucun préjudice sérieux ne découlerait de l'application stricte du règlement et que de l'autoriser viendrait créer un précédent ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Nancy Laliberté et résolu :

QUE les membres du conseil municipal refusent la demande de dérogation mineure 25-DM-04 telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Demande de dérogation mineure 25-DM-05

Résolution 2025-11-0496

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 286-2021 a été demandée par le propriétaire de l'immeuble cis au 615, rue Principale Ouest ;

CONSIDÉRANT QUE la demande entraîne les éléments dérogatoires suivants :

- Dérogation à l'article 6.2 du règlement de zonage 286-2021, soit l'interdiction d'implanter un bâtiment complémentaire, un abri d'auto isolé, en cours avant.

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Comité consultatif en urbanisme est d'accepter la demande de dérogation mineure afin de permettre la présence d'un abri d'auto détaché en cours avant, conditionnellement à un maintien d'un couvert végétal afin de dissimuler cette structure de la rue ;

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

QUE les membres du conseil municipal autorisent la demande de dérogation mineure 25-DM-05 avec/sans les conditions exigées par le CCU, soit de maintenir un couvert végétal afin de dissimuler cette structure de la rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Demande de dérogation mineure 25-DM-06

Résolution 2025-11-0497

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 286-2021 a été demandée par le propriétaire de l'immeuble cis au 139, rue Aramis ;

CONSIDÉRANT QUE la demande entraîne les éléments dérogatoires suivants :

- Dérogation à l'article 6.2 du règlement de zonage 286-2021, soit l'interdiction d'implanter un bâtiment complémentaire en cours avant, dans le cadre d'une transaction immobilière.

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Comité consultatif en urbanisme est d'accepter la demande de dérogation mineure afin de permettre la vente de la propriété.

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson, appuyé par Nancy Laliberté et résolu :
QUE les membres du conseil municipal autorisent la demande de dérogation mineure 25-DM-06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'agrandissement d'une érablière.

Résolution 2025-11-0498

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire de février 2025, la résolution 2025-02-0062, par laquelle elle appuyait la demande de La Cabane chez Arthur auprès de la CPTAQ pour son immeuble situé au 830, rue Pope ;

CONSIDÉRANT QU'une erreur dans la transmission des numéros de lots a été produite ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit donc reprendre la résolution dans son intégrité ;

CONSIDÉRANT que La Cabane Chez Arthur s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour son immeuble situé au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lot 4 486 985) ;

CONSIDÉRANT que le demandeur désire acquérir une partie des lots 4 489 016 et 6 417 297, d'une superficie de près de 4,13 hectares et voisin de sa propriété, afin d'agrandir son exploitation acéricole et protéger la canopée forestière contigüe à son exploitation ;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu ;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles ;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole ;

PAR CONSÉQUENT

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par La Cabane Chez Arthur pour obtenir de la CPTAQ une autorisation afin d'acquérir une partie des lots 4 489 016 et 6 417 297 du cadastre du Québec d'une superficie d'environ 4,13 hectares, aux fins d'agrandissement de son exploitation acéricole située au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lot 4 486 985).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Recommandation du comité de toponymie – nomination d’un chemin municipal

Résolution 2025-11-0499

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a créé un chemin municipal au nord du chemin Bédard, lequel doit être nommé ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de toponymie suggère le nom de « chemin Bolduc » ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jennifer McMullin, appuyé Jean-Marc Dickenson et résolu, de nommer le chemin Bolduc le chemin au nord du chemin Bédard.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

J. Communications et vie communautaire

1) Rapport mensuel

Le greffier-trésorier par intérim dépose le rapport mensuel du service des communications et de la vie communautaire.

K. Travaux publics

1) Rapports d’activités

Le greffier-trésorier par intérim dépose les rapports d’activités des mois de septembre et octobre.

2) Achat et installation d’une génératrice (secteur des Trois-Mousquetaires - Johnville)

Résolution 2025-11-0500

CONSIDÉRANT QU’un puits alimente 32 propriétés dans le secteur des Trois-Mousquetaires de Johnville ;

CONSIDÉRANT QU’une génératrice au propane assure l’alimentation du puits lors d’une panne d’électricité ;

CONSIDÉRANT QUE la génératrice est en fin de vie et ne démarre plus ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des travaux publics a demandé des prix à TROIS (3) soumissionnaires pour l’achat et l’installation d’une génératrice de marque Kohler, de 20 kW et à démarrage automatique :

NOM DE L’ENTREPRISE	PRIX (AVANT TAXES)
R. Théberge	20 464,00 \$
CJS	26 9000,00 \$
R.M. Électrique	16 950,00 \$

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Annie Guillemette et résolu que les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton autorisent l’octroi du contrat d’acquisition et d’installation d’une génératrice de marque Kohler, de 20 kW et à démarrage automatique à l’entreprise R.M. Électrique au montant de 16 950,00 \$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

L. Sécurité publique

1) Rapport d’activités

Aucun rapport n’est déposé.

2) Renouvellement d’entente : utilisation du lot 4 486 717

Résolution 2025-11-0501

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton utilise une partie du lot 4 486 718 où elle a installé une tour de communication et un bâtiment de service ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a une entente de CINQ (5) ans qui se termine en 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoyait un versement de 3 427,75 \$ en 2025, et que le montant était indexé de 2 % par année ;

Il est proposé par Josée Pérusse, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE les membres du conseil municipal recommandent de proposer au propriétaire de renouveler l’entente pour une autre période de CINQ (5) ans, au même taux d’indexation annuelle que l’entente originale, soit DEUX (2) pour cent.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

M. Bureau de projet

1) Étude géotechnique et environnementale : rue du Boisé

Résolution 2025-11-0502

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton planifie de prolonger la rue du Boisée sur environ 200 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il est nécessaire d’obtenir des informations sur les sols en place ainsi qu’à confirmer l’absence ou la présence de sols contaminés sur le site des travaux ;

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offres sur invitation a été lancé auprès de QUATRE (4) soumissionnaires :

NOM DE L’ENTREPRISE	PRIX (AVANT TAXES)
Solmatech	19 000,04 \$
Englobe	17 821,52 \$
Artelia	21 789,00 \$
EXP	17 985,00 \$

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Nancy Laliberté et résolu :

D’octroyer le contrat d’étude géotechnique et environnementale sur la rue du Boisé à l’entreprise Englobe, au montant de 17 821,52 \$, avant taxes ;

DE financer la dépense via le fonds de développement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2) Installation de glissières de sécurité – chemin Labonté

Résolution 2025-11-0503

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du PAVL, un ponceau a été changé sur la rue Labonté ;

CONSIDÉRANT QUE l’installation d’une glissière de sécurité est nécessaire à l’intersection des rues Labonté et Gilbert ;

CONSIDÉRANT QUE des prix ont été demandés auprès de trois (3) soumissionnaires :

CONSIDÉRANT QUE 80 % des dépenses seront financés par le programme PAVL de 2025 ;

Il est proposé par Marcel Charpentier, appuyé par Annie Guillemette et résolu :

QUE les membres du conseil autorisent l'octroi du contrat d'installation d'une glissière de sécurité aux Entreprises Steeve Couture inc. au montant de 82 884,67 \$ plus taxes ;

QUE le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Travaux d'aménagement : projet Les Sentiers du Pont Couvert

Résolution 2025-11-0504

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA), une aide financière a été attribuée au projet Les Sentiers du Pont Couvert ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aménagement et de finition sont à prévoir afin de finaliser complètement le projet et compte tenu de la disponibilité restante des fonds du programme ;

CONSIDÉRANT QU'une proposition a été reçue de Les Entreprises David Pettigrew pour des travaux d'aménagement et d'amélioration au montant de 21 500 \$, avant taxes ;

Il est proposé par Annie Guillemette, appuyé par Josée Pérusse et résolu :

QUE les membres du conseil autorisent l'octroi du contrat de travaux d'aménagement et d'amélioration du sentier du pont couvert à Les Entreprises David Pettigrew au montant de 21 500 \$, avant taxes ;

QUE le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Analyse préliminaire de faisabilité : relocalisation du site du dépôt à neige usée du secteur de Cookshire

Résolution 2025-11-0505

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton étudie la possibilité de relocaliser son dépôt à neige usée ;

CONSIDÉRANT QUE des offres de services ont été reçues de la part de Québeceau Consultants, au montant de 9 200 \$ avant taxes et de Tetra Tech, au montant de 65 000 \$;

Il est proposé par Annie Guillemette, appuyé par Marcel Charpentier et résolu :

QUE les membres du conseil autorisent l'acceptation de l'offre de services de Québeceau Consultants pour l'analyse préliminaire de faisabilité pour la relocalisation du site de dépôt à neige usée du secteur de Cookshire au montant de 9 200 \$, avant taxes ;

QUE le directeur du Bureau de projets ou le Chargé de projets soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Acception d’une offre d’achat : lots 6 654 853 et 6 544 854

Résolution 2025-11-0506

Il est proposé par Nancy Laliberté, appuyé par Jean-Marc Dickenson et résolu :

QUE les membres du conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton acceptent l’offre d’achat de l’entreprise 9387-2893 Québec inc. au montant de 480 000 \$ pour les lots 6 654 853 et 6 544 854, tel que déposé en annexe à la présente ,

QUE les membres du conseil autorisent le directeur général par intérim, M Jean-Charles Bellemare, ainsi que la mairesse, Mme Daphné Raymond, à signer pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, les documents relatifs à la transaction immobilière.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

N. Varia

Lecture par la coordonnatrice des Loisirs de la Ville de Cookshire-Eaton d’une lettre d’appréciation d’une majorité de membres du personnel cadre relative au directeur général par intérim.

O. Période de questions

NOM DU DE.LA CITOYEN.NE	SUJETS
David Pettigrew	- Déneigement du sentier du Pont Couvert ; - Sujet reporté en F8.

P. Levée de la séance

Résolution 2025-11-0507

Il est proposé par Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 20:05

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Daphné Raymond
Mairesse

Jean-Charles Bellemare
Directeur général et greffier-trésorier par
intérim